

Dans le cadre d'un partenariat avec le Groupe de Travail Protection (GTP) et sous la co-facilitation du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), REACH a conduit une évaluation de la situation en termes de protection des populations déplacées internes et réfugiées vivant dans la région de Diffa entre le 15 septembre et le 12 octobre 2018. Cette évaluation visait à fournir une vue d'ensemble de la situation en termes de protection de la population déplacée (personnes déplacées internes (PDI) et réfugiés) dans la région de Diffa afin de permettre une réponse humanitaire plus adaptée.

L'évaluation a couvert 175 sites et 1 camp (Sayam Forage) dans 10 communes : N'Guigmi, Kabalewa, Bosso, Toumour, Gueskerou, Diffa, Chetimari, Foulatari, Goudoumaria et Maine Soroa. Une méthodologie mixte a été adoptée incluant un volet quantitatif et un volet qualitatif. Des entretiens ont été effectués avec 622 informateurs clés (IC), sur la base de deux questionnaires distincts

avec un IC interrogé par statut (Réfugié/PDI) dans chaque site dont un questionnaire sur la situation générale en termes de protection et un questionnaire sur la protection de l'enfance et les violences basées sur le genre. Pour le volet qualitatif, un total de 48 groupes de discussions ont été réalisés dans 8 communes¹ avec 6 groupes de discussions distincts par commune dont 3 groupes par statut (femmes - filles - garçons)². Les résultats doivent être considérés comme indicatifs et non représentatifs de la situation dans les sites évalués.

Douze fiches d'informations (une par thématique et par statut) ont été réalisées afin de présenter les résultats quantitatifs principaux de cette évaluation.

Cette fiche présente la situation en termes de protection de l'enfance de la population PDI dans 164 sites dans lesquels des IC PDI ont été interrogés.

Situation sécuritaire des enfants

Situation sécuritaire des enfants (filles et garçons de moins de 18 ans) au moment de l'évaluation selon les IC :



Principaux risques sécuritaires auxquels les enfants sont le plus confrontés selon les IC⁴ :

1. Manque de patrouilles régulières (28)
2. Risques d'agressions physiques et/ou psychologiques sur le trajet pour la collecte de bois (8)
3. Risques d'agressions physiques et/ou psychologiques sur le trajet pour l'accès aux services de base (8)

Evolution rapportée du nombre d'atteintes à l'intégrité au cours des 6 mois précédant l'évaluation dans les 36 sites où au moins une partie des enfants a été confrontée à des atteintes à l'intégrité selon les IC :



Atteintes à l'intégrité des enfants

Proportion estimée d'enfants ayant été confrontés à des atteintes à l'intégrité au cours des 6 mois précédant l'évaluation selon les IC :



Principaux types d'atteintes à l'intégrité auxquels les enfants sont le plus confrontés selon les IC⁴ :

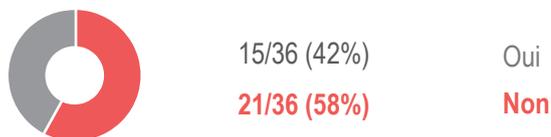
1. Agression psychologique (21)
2. Agression physique (18)
3. Mariage précoce/forcé (9)

Principales raisons de la diminution des atteintes à l'intégrité des enfants selon les IC⁴ :

1. Augmentation des activités de sensibilisation mises en place par les acteurs locaux (12)
2. Augmentation des activités de sensibilisation mises en place par les acteurs humanitaires (11)

Prise en charge des atteintes à l'intégrité des enfants

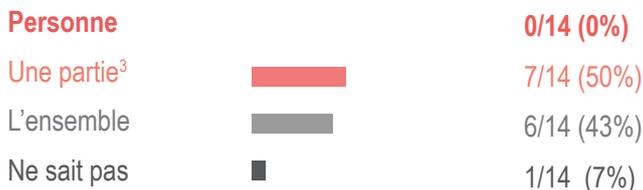
Existence de services de prise en charge des enfants confrontés à des atteintes à l'intégrité selon les IC - par nombre de sites :



Principaux services de prise en charge des atteintes à l'intégrité des enfants les plus disponibles selon les IC⁴ :

1. Médical (9)
2. Psychosocial et santé mentale (6)
3. Points d'écoute (4)

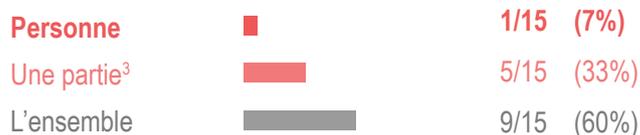
Proportion rapportée de familles jugeant ces services efficaces parmi les 14 sites dans lesquels ils sont accessibles à au moins une partie des enfants victimes d'atteintes à l'intégrité selon les IC :



Principales raisons d'inefficacité des services dans les sites où ils sont jugés inefficaces par au moins une partie des familles des enfants victimes d'atteintes à l'intégrité selon les IC⁴ :

1. Prise en charge inadaptée des enfants (6)
2. Manque d'écoute (2)
3. Ne permet pas d'obtenir des conseils (1)

Proportion estimée d'enfants ayant accès aux services de prise en charge des atteintes à l'intégrité parmi les 15 sites où ces services existent selon les IC :



Principales raisons d'inaccessibilité dans les sites où ces services ne seraient pas accessibles à au moins une partie des enfants victimes d'atteintes à l'intégrité⁴ :

1. Service trop éloigné (3)
2. Manque d'information (3)
3. Contraintes sociales/barrières culturelles (3)

Principaux acteurs ayant mis en place ces services selon les IC⁴ :

1. Autorités locales (9)
1. ONG Internationales et/ou agences des Nations Unies (9)
3. Groupements au sein de la communauté (3)

Principales garanties de protection offertes par les services de prise en charge des atteintes à l'intégrité des enfants dans les sites où ces services sont jugés efficaces selon les IC⁴ :

1. Confidentialité (9)
1. Prise en charge adaptée des enfants (9)
2. Système d'accueil qualitatif et approprié (4)

¹ Les 8 communes dans lesquelles des groupes de discussion ont été menés sont les suivantes : Jiffa, N'Guigmi, Maine Soroa, Chetimari, Bosso, Gueskerou, Toumour et Kabalewa

² Les enfants (filles et garçons) ayant participé aux groupes de discussion étaient âgés de 11 à 17 ans

³ Une partie désigne : la majorité, la moitié et la minorité

⁴ Les IC pouvaient choisir plusieurs options de réponses (question à choix multiple)